



Fort de Domont
Route Stratégique
95330 DOMONT

Tél. : 01.34.39.00.44 / Port. : 06.81.22.77.84
contact@forcyno.fr – www.forcyno.fr

Vous propose ses programmes de formation de **Conducteur de Chien de Police Municipale** ©

Ces modules, étudiés et adaptés, répondront parfaitement à vos besoins en matière de prévention, dissuasion mais aussi d'intervention et de détection.



PROGRAMME de FORMATION ©

**AGENT CONDUCTEUR de CHIEN de POLICE
MUNICIPALE**

Préambule :

L'action de l'équipe cynophile ou de l'unité cynophile a pour but de rendre plus efficaces celles des autres services de la Police Municipale, en facilitant l'exécution de leurs tâches et en contribuant activement à leur protection en situation d'intervention.

De même, par sa présence sur la voie publique, l'équipe cynophile crée un climat sécurisant et rassurant pour les administrés de la cité, mais aussi un impact psychologique et dissuasif à l'égard d'une population délinquante ou mal intentionnée, bafouant souvent l'autorité des agents de la force publique.

Objectif de notre programme de formation :

Former des Conducteurs de Chiens de Police Municipale aptent à remplir les différentes missions afférentes à la profession.

Préparer ces Conducteurs à leurs futures missions en approchant notre formation au plus près des conditions réelles d'emploi.

Aptitude opérationnelle à l'emploi dès la fin de la formation.

Observations :

Compte-tenu du recrutement spécifique direct des futurs Conducteurs au sein même des membres titulaires de votre Police Municipale, les formations juridiques et législatives, incluses dans leur formation initiale, sont considérées comme acquises et ne sont reprises dans notre programme qu'à titre de révision.

Le plan de formation proposé est garant de toutes les données techniques et théoriques nécessaires à l'instruction des personnels.

Cette formation s'articule en deux parties sur demande de la commune :

1) Une **formation initiale** de 315 heures, effectuée au Centre de formation et comprenant :

- L'instruction initiale théorique.
- La formation pratique et la simulation de cas concrets de voie publique.

2) Une **formation continue** sur l'année, effectuée au Centre et/ou sur le lieu d'affectation de l'équipe.

FORMATION INITIALE DE BASE ©

On ne compte plus, même dans les annales les plus reculées de l'histoire de la Police, le nombre de fois où des auxiliaires de Police à "quatre pattes" se sont illustrés en accompagnant les fonctionnaires au cours de leurs missions, même les plus spéciales.

Afin de conserver cette notoriété, acquise au fil des ans, les équipes cynophiles se doivent de recevoir une formation de qualité indispensable à leur renom et à la performance de leur prestation, dans le plus grand souci de contribuer à la sécurité publique.

Durée de la formation initiale de base :

Stage de **315 heures**, réparties sur **9/10 semaines** du lundi au vendredi

Age requis pour le chien : 12 mois – Race autorisée au mordant

Evaluation obligatoire avant l'entrée en formation du chien

Sanctionné par un examen de fin de formation, **diplômant**, de niveau V/ Titre A.C.S.P - Agent Cynophile de Sécurité et de Prévention (inscrit au RNCP n°36879 du 29/09/2022, EPLEFPA des Combrailles)

Horaires : **9 heures à 12 heures – 13 heures à 17 heures**

Le montant de cette formation est fixé à : **Devis sur simple demande.**

Organisation et contenu de cette formation :

Capacités techniques professionnelles :

- Obtenir une parfaite harmonie de l'équipe "homme-Chien".
- Savoir faire théorique et pratique cynophile.
- Maintien en condition, capacité et aptitude opérationnelle.

Capacité de méthode :

- Capacités d'observation, de déduction et mise en application des connaissances acquises.

Capacité de comportement :

- Aptitude de l'équipe cynophile à réagir face à un certain nombre de situations types.

FORMATION THEORIQUE CYNOTECHNIQUE ©

Traité vétérinaire :

Le Chien :

Généralités et description.

Anatomie et Physiologie.

- L'appareil locomoteur.
- L'appareil respiratoire.
- L'appareil circulatoire.
- L'appareil digestif.
- L'appareil uro génital mâle et femelle.

L'alimentation.

Les hygiènes (alimentaire, corporelle, habitat, transport).

Les soins.

Notions de prophylaxie et de pathologie canine.

Secourisme canin.

Connaissances générales cynotechniques :

Historique du chien - Origines.

Notions de psychologie canine.

Le chien et la loi.

Organisation de la cynophilie civile (SCC - FCI).

Les différentes races.

Qualités du chien (morphologiques, caractérielles, sensorielles).

Mise en condition des équipes cynophiles :

Savoir-faire du Conducteur de Chien.

Commandements et attitudes.

Principes généraux de dressage.

Dressage de base (principes de mise en place):

- Discipline et Obéissance.
- Aboiement.
- Mordant
- Détection sensorielle
- Défense muselée.
- Déconditionnement sur civil

Techniques de police.

L'emploi des équipes cynophiles :

Le chien de garde (statique et mobile).

L'équipe cynophile en ronde.

L'équipe en protection rapprochée.

Protection de groupe - Progression en situation difficile.

Les postes d'observation.

Initiation au pistage.

Conditions et contraintes d'emploi

Le travail en équipe (Gardien et Conducteur).

Principes de sécurité d'action

**FORMATION PRATIQUE et SIMULATIONS de
CAS CONCRETS ©**

Entraînement physique et sportif de l'équipe :

- Mise en condition physique (Marche d'accoutumance, footing, cross...), travail d'endurance et de résistance.
- Agilité, souplesse, sauts d'obstacles naturels et artificiels.

Travail de discipline et d'obéissance (tout terrain).

Accoutumance aux détonations.

Garde et défense du Maître.

Cas concrets d'interventions : Recherche et détection d'un individu dissimulé.
Découverte et interception.
Scénario opérationnel de voie publique.

- Interception d'un auteur de vol à la roulotte.
- Interception d'un auteur d'agression.
- Interception d'antagonistes de rixes.
- Techniques d'embarquement.
- Maintien en respect ou isolement d'un individu excité ou D'un groupe.

etc...

Déconditionnement sur civil.

Travail en muselière.

Initiation au pistage.

Techniques d'homme d'attaque (initiation).

REVISIONS GENERALES

Théorie :

Droit et législation :

- Révision et rappel de la législation en vigueur.

Topographie :

- Etudes de lieux - Mise en place d'équipes cynophiles de protection.
- Axe de progression - Zone de dégagement et d'évacuation.

La formation dispensée est comparable au **Certificat Technique Elémentaire de Maître de Chien Militaire** (CTE Cynotechnique branche 14 - Armée de Terre) et adaptée aux administrations.

Le stage, noté en continu (contrôle écrit chaque fin de semaine), est concrétisé par un examen final composé de quatre unités de valeurs :

- **U.V. 1** : Contrôle écrit / QCM.
- **U.V. 2** : Oral cynotechnique, droit et législation, connaissance générale sur la sécurité publique et privée/ Compte-rendu écrit.
- **U.V. 3** : Aptitude pratique (discipline / obéissance, sauts...), comportement sur exercices.
- **U.V. 4** : Examen pratique sous forme de scénarii, schémas, cas concrets.

Le jury et la commission d'examen sont composés par des personnels d'encadrement du Centre et des représentants cynophiles des polices et municipalités.

Un rapport d'assiduité vous sera adressé sur simple demande.

Une attestation de suivi et le diplôme A.C.S.P seront remis en fin de formation.

FORMATION CONTINUE ©

Les Agents conducteurs de chien de Police Municipale ayant suivi le stage de formation initiale, sont tenus d'entretenir en permanence leurs capacités opérationnelles.

L'entraînement peut s'effectuer individuellement et seul pour les exercices suivants :

- Rappel.
- Suite au pied.
- Tenue de place (immobilité et absence).
- Franchissement d'obstacles.
- Evolution en zone urbaine (public, véhicules, gares, chantiers, etc....).

Hebdomadairement, et sous le contrôle d'un moniteur cyno technicien pour les exercices suivants :

a) Sur terrain d'entraînement :

- Exercice technique de mordant sur costume.
- Exercice de déconditionnement.
- Interpellation, neutralisation et conduite d'un individu.
- Travail en muselière.
- Recherche et détection.
- Techniques d'embarquement d'un individu.
- Rapport verbal du conducteur de chien.

b) En zone urbaine et de préférence de nuit :

Simulations de cas concrets :

- Détection d'un individu.
- Interception d'un auteur de vol.
- Interception d'un auteur d'agression.
- Interception d'antagonistes de rixes.
- Maintien en respect ou isolement d'un individu excité ou d'un groupe.
- Etc.

**FORMATION DETECTION STUPEFIANTS ET BILLETS ©
RECHERCHE ARMES ET MUNITIONS ©**

Les capacités olfactives du chien, liées à la technique de recherche, permettent la découverte de tous types de produits et/ou personnes.

Et de nos jours, malgré la multitude de possibilités offertes par les techniques modernes, l'emploi des équipes cynophiles reste pleinement efficace.

Comme pour toutes les autres technicités de la famille « recherches », le chien de recherche en stupéfiants et billets et armes/munitions a suivi une sélection, un débouillage et une première phase préparatoire commune à tous ces types de chiens.

Aussi les connaissances particulières, nécessaires au maître comme au chien, pour former une équipe opérationnelle classée en recherches de stupéfiants et billets ou armes et munitions sont développées à travers les formations initiales que nous proposons.

Durée d'une formation Initiale en détection ou recherche:

Stage de **175 heures**, réparties sur **5 semaines** du lundi au vendredi ou en fractionné
Chien sélectionné et débouillé, apte aux spécialités (hors acquisition)
Sur produits de synthèse (SOKKS) pour les matières illicites

Horaires : **9 heures à 12 heures** et/ou **13 heures à 17 heures**

Le montant de cette formation est fixé à : **Devis sur simple demande.**

Organisation et contenu de cette formation :

- Familiarisation
- Recherche/Détection de base
- Renforcement du mode de détection
- Mise en place et façonnage des postures de découvertes
- Renforcement et mémorisation des produits
- Déconditionnement
- Techniques d'investigation
- Evaluation de fin de stage
- Remise d'une attestation de réussite

Durée de la formation Continue :

Toute l'année, **hors mois d'aout**

Chien formé

Horaires : **Mardi et Vendredi – 14 heures à 16 heures**

Le montant de cette formation est fixé à : **Devis sur simple demande.**